

Le Cercle d'Éscrime de Boulazac a le plaisir de vous inviter au

Circuit de Zone Nouvelle Aquitaine H 2028 - M15	Championnat Nouvelle Aquitaine M20 et Séniors Individuels
ÉPÉE - FLEURET	ÉPÉE
SAMEDI - INDIVIDUELS DIMANCHE - ÉQUIPES	SAMEDI : M20 - DIMANCHE : Séniors

Samedi 20 janvier Dimanche 21 janvier 2018



L'équipe du Cercle d'Éscrime de Boulazac est à votre disposition par email :
secretariat@boulazac-escrime.fr

ou par téléphone au secrétariat:
Mardi et vendredi de 15h à 19h30
Mercredi de 9h30 à 17h00
Tél. : 05.24.13.45.35 ou 06.26.31.41.15

Lieu de la compétition :
Gymnase DUTARD et Salle d'armes LAGUERRE - Complexe Sportif DUTARD
Route de Jaunour - 24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

Association déclarée sous le n°W243000950 - Agrément Jeunesse et Sports Dordogne n° 386 - Siret : 439 871 70 8000 38 - Ape : 9312Z

Règlement des compétitions Circuit de Zone H2028 (M15) Championnat Nouvelle Aquitaine M20 et Séniors

Inscriptions sur le site de la FFE

<http://competitions.escrime-ffe.fr> avant mercredi 17 janvier 2018 à 23h59

LES LIGUES engagent sur le site de la FFE les tireurs et arbitres par ÉQUIPES M15 hommes et dames.

LES CLUBS engagent sur le site de la FFE les tireurs et arbitres en INDIVIDUEL M15 (HD), M20 (H), Séniors (H)

Aucune inscription sur place ne sera prise en compte.

Droits d'engagement

Le droit d'engagement est fixé à 20€ par équipes et 10€ par tireur individuel selon le règlement de la Zone 4.

Horaires

SAMEDI 20 JANVIER 2018

Circuit de Zone M15 - Hommes Dames individuels

	Épée Fleuret M15 Hommes	Épée Fleuret M15 Dames
Appel	10h30	12h00
Scratch	10h45	12h15
Début	11h	12h30

Championnat Nouvelle Aquitaine M20 - Hommes Individuels

Épée M20 Hommes	Appel	Scratch	Début
	14h00	14h15	14h30

DIMANCHE 21 JANVIER 2018

Épreuves M15 - Hommes Dames par équipes

Épée - Fleuret M15 Hommes - Dames	Appel	Scratch	Début
	08h30	08h45	09h00

Championnat Nouvelle Aquitaine - Séniors - Hommes Individuels

Épée Séniors Hommes	Appel	Scratch	Début
	10h00	10h15	10h30

NE POURRONT AVOIR ACCÈS SUR LES PISTES QUE LES TIREURS, ARBITRES, ENSEIGNANTS MUNIS DE CHAUSSURES DE SPORT.

Formule, selon le cahier des charges de la Zone.

La présentation de la licence 2017/2018 est obligatoire.

Il est rappelé que les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Arbitrage

1 arbitre pour 4 tireurs. Les arbitres doivent se présenter lors de l'inscription des tireurs et devront être présents dès le début et jusqu'à la fin de la compétition.

Pour l'épreuve par équipes M15, un arbitre au minimum en formation régional, 1 arbitre de Ligue (nommé et engagé par les Ligues) pour 1 à 2 équipes par armes, hommes et dames confondus.

Exemple si 2 équipes fleuret hommes et 2 équipes fleuret dame = 2 arbitres fleuret de Ligue à engager.

Les équipes de club seront acceptées afin de compléter un tableau de 8 complet.

Les sélectionnés dans les équipes régionales ne pourront pas tirer dans une équipe de club.

Les premières équipes de club inscrites seront prises en priorité.

Les équipes CID seront inscrites par les Ligues, les équipes de club devront être inscrites par les clubs.

Pour l'épreuve Séniors, 1 arbitre pour 1 à 4 tireurs engagés par les clubs et par armes.

Nous demandons aux arbitres de venir équipés d'un poids, d'une pige, d'un chronomètre et de cartons.

Directoire, Normes des tenues

Le directoire technique sera composé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux.

Les tenues et le matériel devront répondre aux normes demandées par la FFE.

Port du blason bleu obligatoire pour la compétition de zone H2028 - M15.

Récompenses

Les 8 premiers seront récompensés en individuel et les 4 premières équipes seront récompensées.

Restauration

Une buvette sera assurée durant toute la compétition. Afin de limiter la quantité de déchets, les boissons seront servies au verre. Une consigne de 1€ sera demandée pour le prêt d'un verre réutilisable.

Matériel

Un stand de matériel d'escrime « CARTEL » sera présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Accès, Hébergements

Tous les renseignements concernant les accès à Boulazac-Isle-Manoire et l'hébergement sont en annexe à cette convocation.

Renseignements et Résultats

Tous les renseignements sur la compétition et les résultats seront consultables sur le site internet à l'adresse suivante : www.boulazac-escrime.fr

Salle d'armes Eliane et Jacques Laguerre - Complexe Sportif Lucien DUTARD - Route de Jaunour – 24750 Boulazac-Isle-Manoire

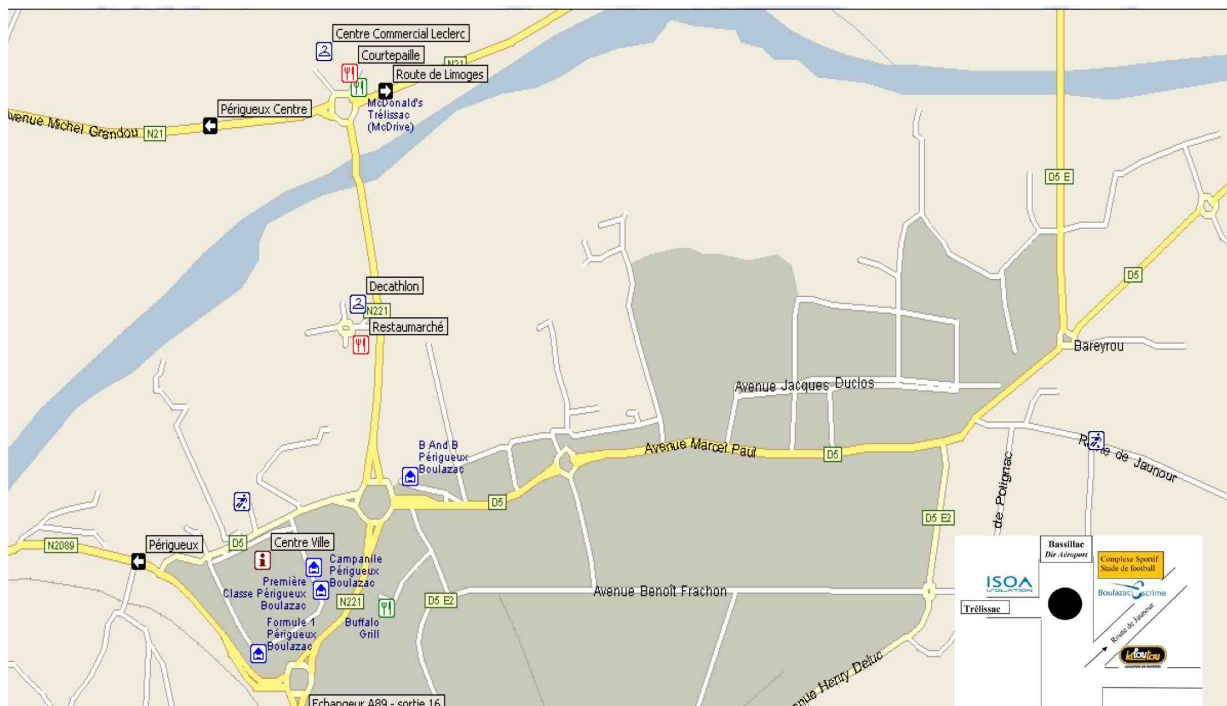
Tél.: 05.24.13.45.35 - secretariat@boulazac-escrime.fr – www.boulazac-escrime.fr

Association déclarée sous le n°W243000950 - Aarément Jeunesse et Sports Dordoane n° 386 - Siret : 429 871 70 8000 38 - Ape : 9212Z

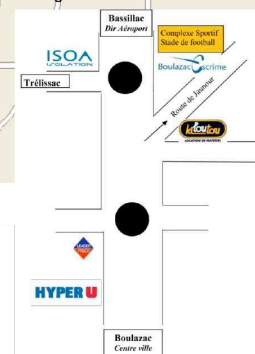


Annexe : Restauration et Hébergement

Restaurant Hôtels	*/**	Ville	Distance de la salle	Téléphone	Site / mail
Restaurant le 7		ZA Grand Font 24330 St Laurent sur Manoire	6.6 km	05 53 06 74 52	www.le7-perigueux.com contact@le7detable.fr
B&B	*	Le Ponteix Rond point Agora 24750 Boulazac	1.5 km	05 53 06 61 61 08 92 78 80 78	http://www.hotel-bb.com
Formule 1	*	Espace Agora 24750 Boulazac	2.5 km	08 91 70 53 52	http://www.hotelf1.com
Première Classe	*	Espace Agora 24750 Boulazac	2.5 km	0 892 707 189	www.premiere-classe-perigueux-boulazac.fr perigueux@premiereclasse.fr
Altica	**	Espace Agora 24750 Boulazac	2.5 km	05 53 35 69 69	http://www.altica.fr altica-boulazac@altica.fr
Campanile	**	Espace Agora 24750 Boulazac	2.5 km	05 53 09 00 37	www.campanile-perigueux-boulazac.fr perigueux.boulazac@campanile.fr



Coordonnées gps : 45°11'00.4"N 0°47'13.8"E



Salle d'armes Eliane et Jacques Laguerre - Complexe Sportif Lucien DUTARD - Route de Jaunour – 24750 Boulazac-Isle-Manoire

Tél.: 05.24.13.45.35 - secretariat@boulazac-escrime.fr – www.boulazac-escrime.fr

Association déclarée sous le n°W243000950 - Agrément Jeunesse et Sports Dordogne n° 386 - Siret : 439 871 70 8000 38 - Ape : 9312Z